



Le 2 décembre 2016

Lettre à l'Église :

Depuis 2012, les mots Akwe Nia'Tetewá:neren, qui signifient dans la langue mohawk « Tous unis », sont enchassés dans notre emblème. Ces mots expriment un principe d'une importance vitale pour l'Église Unie, qui est le suivant : tous les éléments de la création sont interreliés et nous nous devons de respecter tous les êtres avec lesquels nous partageons la terre, que ce soit l'espèce humaine ou d'autres espèces, ainsi que la terre et l'eau. Dans nos efforts pour nous réconcilier avec les peuples autochtones, nous devons de même continuer à œuvrer pour la réconciliation avec la totalité de la création.

Nous avons osé espérer que les engagements pris par le gouvernement canadien en matière de droits autochtones et de changements climatiques reposaient aussi sur ce principe. Lorsque le premier ministre Trudeau a annoncé, le 29 novembre, que le gouvernement donnait son feu vert au projet de pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan, cet espoir s'est envolé.

En réponse aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, l'Église Unie du Canada a adopté les normes et les principes énoncés dans la [Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones](#) comme cadre de la démarche de réconciliation. Nous comprenons que ces principes incluent le droit à l'autodétermination, le droit à la participation à la prise de décision et le droit au consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ). Nous nous sommes réjouis lorsque le gouvernement a retiré, en mai, son statut d'objecteur permanent à la Déclaration et a annoncé son intention de mettre celle-ci pleinement en œuvre.

Or, le projet Trans Mountain a été approuvé malgré le fait que certaines Premières Nations se sont clairement prononcées contre la présence du pipeline sur leurs territoires. Cette approbation va donc à l'encontre des principes et des normes mis de l'avant dans la Déclaration. En fait, le [récent rapport du comité ministériel sur le pipeline](#) a conclu que « Même ceux qui avaient négocié des ententes sur les avantages et signé des lettres de soutien avec Trans Mountain ont presque tous parlé du non-respect de leurs droits et de l'indifférence, ou du moins de la minimisation de leurs préoccupations relativement aux conséquences. » Le rapport indiquait aussi que certaines Premières Nations ont fait l'objet d'une stratégie de « diviser pour régner » et qu'il y avait une absence de clarté à savoir quelles étaient les parties concernées qui pouvaient se prévaloir du droit au consentement. Nous estimons qu'une telle approche ne respecte pas le processus de réconciliation.

Nous constatons aussi qu'une telle décision va à l'encontre de [l'Accord de Paris](#) en matière de justice climatique auquel le Canada a adhéré en 2015. Avec la ratification de cet Accord, le Canada s'est engagé à œuvrer pour limiter l'augmentation de la température à deux degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels et de déployer des efforts pour empêcher toute autre hausse. Nous louons le gouvernement pour son leadership dans le dossier climatique et pour les mesures annoncées : l'élimination graduelle des centrales électriques



alimentées au charbon d'ici 2030, la tenue de consultations visant à établir des normes en matière d'énergie propre, et l'imposition d'une taxe sur le carbone.

Toutefois, nous ne voyons pas comment le Canada pourra faire sa part en matière de réduction des émissions carbonées telle qu'établie dans l'Accord de Paris, puisque la présence du pipeline Trans Mountain entraînera une hausse des émissions de 14 à 17 mégatonnes en amont et d'environ 74 mégatonnes en aval. Ces chiffres excèdent la réduction de 53 mégatonnes d'émissions carbonées prévue à ce jour.

Étant une communauté axée sur l'espérance, nous croyons qu'un mode de vie fondé sur le respect de la création peut mener à un monde d'abondance. Nous sommes voués à faire des efforts continus pour réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre, à accompagner nos partenaires des pays du Sud pour qui le fardeau des changements climatiques est particulièrement lourd, et à nous assurer d'une démarche équitable à l'égard des travailleurs et des travailleuses du secteur des énergies, dans le cadre d'une telle transition vers une économie fondée sur les énergies renouvelables. Étant témoins de ce que vivent plusieurs membres de l'Église Unie qui travaillent dans l'industrie des énergies fossiles – ceux et celles qui ont perdu leur emploi ou qui risquent de le perdre – nous savons très bien que de tels changements comporteront leur lot de difficultés. Nous nous engageons à soutenir ces gens et à les accompagner dans cette transition.

Nous demeurons aussi engagés à œuvrer pour un pays dans lequel la réconciliation entre les descendants des colons et les peuples autochtones sera possible. Lorsque l'Église Unie a annoncé qu'elle adoptait la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones comme cadre de la démarche de réconciliation, nous avons affirmé : « Nous savons dans nos cœurs et nos esprits, tout autant que dans notre foi, qu'il s'agit du chemin que nous sommes appelés à emprunter ensemble. » Nous sommes engagés à faire ce cheminement.

La décision d'approuver le projet de Kinder Morgan nous déçoit. En dépit de cela, nous continuerons de nous considérer toutes et tous unis, et nous puiserons un soutien dans ces paroles de *Notre foi chante* :

La Création de Dieu se poursuivra

jusqu'à ce que toutes choses s'accomplissent dans leur plénitude,  
jusqu'à leur union et leur intégration au fondement même de tout être.

En tant qu'enfants de ce Dieu de toute éternité,  
notre finitude trouvera son accomplissement  
dans la toute maternelle étreinte du Créateur.

Pendant ce temps, nous saisissons le présent,  
donnant corps à l'espérance, aimant nos ennemis,  
prenant grand soin de la terre,  
choisissant la vie.

Toutes et tous unis,



Jordan Cantwell, pasteure et modératrice  
L'Église Unie du Canada